

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DU PS60+**10 JANVIER 2023, 11 H 15 – 15 H 06,****EV.-REF. KIRCHGEMEINDE FRIEDEN, GRANDE SALLE, 3^E ÉTAGE,
FRIEDENSSTR. 9, 3007 BERNE**

Présents :	selon la liste de présence en annexe
Présidence :	Christine Goll, présidente du PS60+
Invité-e-s :	Eleonora Guido, resp. campagnes, collaboratrice du PSS Mattea Meyer, coprésidente du PSS (point 3 de l'ordre du jour) Regula Schweizer, planification successorale, collaboratrice du PSS (point 12 de l'ordre du jour) Margrit Grünwald (depuis 13 h 40)
Procès-verbal :	Sonja Rüegg
Traduction :	André Liechti

1 BIENVENUE ET INFORMATIONS (I)

Christine Goll a félicité Elisabeth Baume-Schneider pour son élection au Conseil fédéral. Le PS60+ la connaît déjà puisqu'elle a été invitée à s'exprimer lors de notre dernière Conférence des membres du 11 juin 2022.

Parmi les délégué.e.s, les changements suivants ont eu lieu : pour Bâle-Ville, Bernd Borath est désormais délégué cantonal à la place de Regina Dürrenberger-Freivogel. Pour le canton de Berne, Fred Scholl est remplacé par Sabine Högger-Maire. Fred et Regina ont malheureusement dû s'excuser pour aujourd'hui. Christine les remerciera tous les deux et leur offrira un cadeau. Margrit Grünwald a également annoncé sa démission en tant que déléguée du canton de Lucerne. Elle sera remerciée personnellement dans l'après-midi. Sa succession est encore ouverte.

Katharina Macina et Marianne de Mestral ont participé pour le PS60+ au 10^e anniversaire du PS AI.

2 ORDRE DU JOUR (B)

Décision : l'ordre du jour est adopté

3 COMMENT LE PS60+ PEUT-IL PARTICIPER ACTIVEMENT À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE 2023 ? (I, D)

Invitées : Eleonora Guido, resp. campagnes et projets, PSS
Mattea Meyer, coprésidente du PSS

3.1 Exposé d'introduction

Notre coprésidente, Mattea Meyer, se réjouit de pouvoir prendre la parole pour la première fois lors d'une AD du PS60+. L'élection au Conseil fédéral a libéré beaucoup d'énergie, que nous pourrions utiliser en cette année électorale.

Mattea explique les thèmes principaux de la campagne électorale du PS. Ensuite, Eleonora Guido, responsable de la campagne du PS, présente la campagne électorale. Les diapositives de la présentation de l'AD sont disponibles sous [ce lien](#).

Eleonora propose que les groupes cantonaux du PS60+ s'engagent dans deux phases de la campagne électorale :

- Des **apéros politiques** sont organisés de mai à mi-juillet (en fonction du début des vacances d'été). L'objectif est d'utiliser les réseaux des membres du parti pour prendre contact avec les personnes qui ne sont pas membres du parti. Lors de ces apéros, les partis cantonaux doivent présenter des candidats au Conseil national et au Conseil des États. À la suite des projets pilotes lors d'élections cantonales et communales, il s'est avéré que les personnes qui sont entrées en contact avec les politiciennes et les politiciens lors des apéros s'engagent ensuite pour les élections. Les groupes du PS60+ peuvent également organiser des apéros thématiques, par exemple sur un sujet qui préoccupe particulièrement les personnes âgées.
>>> Il est très important que les dates des apéros politiques soient définies très rapidement, sinon les candidats risquent d'être déjà engagés ailleurs.
- En septembre, la campagne électorale « classique » (affiches, annonces, etc.) commence, accompagnée d'une mobilisation téléphonique. Là aussi, le PS60+ peut apporter une contribution très importante. En effet, une étude de la fondation Anny-Klaw-Morf ([cliquez ici](#), uniquement en allemand) a montré que plus de 40% de l'électorat est susceptible de donner sa voix au PS. Cela signifie que nous avons un énorme potentiel de mobilisation !

3.2 Questions et discussion

De nombreuses questions, remarques et suggestions sont formulées par l'assemblée, auxquelles Mattea et Eleonora répondent :

Apéros politiques : dans certains cantons, des élections cantonales ont encore lieu. Il est donc d'autant plus important que le PS60+ coordonne ses apéros politiques avec le parti cantonal concerné. Les grands partis cantonaux peuvent aussi aider à trouver des candidats. Il est très important que la campagne soit homogène. Les groupes cantonaux du PS60+ doivent si possible prendre l'initiative d'un apéro politique.

Concernant la procédure pour organiser un apéro politique : un guide est en cours d'élaboration. Il pourra être obtenu auprès des partis cantonaux respectifs. Si une ou deux personnes souhaitent organiser un apéro, elles définissent trois dates auxquelles cela est possible et un lieu. Ensuite, elles prennent contact avec le parti cantonal qui les met en contact avec les candidat-e-s. Une fois que tout est planifié, la personne peut commencer à inviter son cercle d'amis (c'est elle qui choisit le meilleur moyen). Taille : pas plus de 20 personnes, car les gens doivent encore pouvoir parler avec les politiciennes et les politiciens. Il est également possible de faire de la publicité via les médias sociaux ou les journaux locaux, notamment en prenant des photos de l'événement, que le parti cantonal peut ensuite utiliser auprès d'autres personnes engagées, afin de montrer que les gens viennent.

Eleonora confirme que le courrier des lecteurs est également très important. Il existe des listes de diffusion spécifiques pour chaque campagne. Celles-ci sont documentées.

Le **slogan** ou la phrase qui représente le PS est : « **Nous prenons parti** » - pour une Suisse sociale et pour notre planète, pour toi et pour tous les gens d'ici et d'ailleurs, avec des projets très concrets. Cela signifie que le slogan peut être utilisé de manière très flexible pour de nombreux thèmes.

Il est à craindre que le thème de la migration soit à nouveau prépondérant pendant la campagne électorale. Mattea attire l'attention sur le fait que tous les médias ont déjà pris le train de l'UDC en marche et que tout est mis dans le même panier en parlant d'une Suisse à dix millions d'habitants. Cela signifierait en effet deux millions d'immigrés. Nous devons toutefois faire la distinction entre les réfugiés de guerre et les immigrés. De plus, notre ministre de l'immigration s'appelle Guy Parmelin (et non Elisabeth Baume-Schneider) : nous manquons cruellement de main-d'œuvre qualifiée. Qui va soigner les gens dans les hôpitaux, s'occuper des enfants, construire des panneaux solaires ? Sans

immigration, l'économie va mal. Et favoriser le pouvoir d'achat, c'est aussi renforcer l'économie avec des loyers abordables, un allègement des primes, une bonne AVS.

3.3 Action des groupes cantonaux du PS60+ : invitation à un apéro politique

Christine explique la proposition du Comité directeur du PS60+. Les diapositives de présentation de l'AD se trouvent sous [ce lien](#). **Chaque groupe cantonal fera un apéro politique entre juin et début/mi-juillet 2023.** En effet, au cours de leur vie, les membres du PS60+ ont noué de nombreux contacts avec des personnes qui ne sont pas membres du PS. Ainsi, une ou deux personnes seront les hôtes.

Important : ces apéros politiques doivent être coordonnés avec le propre parti cantonal et celui-ci doit être contacté le plus tôt possible ! Veuillez également toujours informer Sonja de la date, du lieu et de la forme des apéros politiques. La liste est publiée, ce qui doit servir de motivation pour en organiser un. Les « plates-formes électorales » distribuées peuvent être [téléchargées ici](#). Les brochures papier peuvent être obtenues auprès des partis cantonaux concernés.

4 PROCÈS-VERBAL DU 31.08.2022 (B) (ENVOYÉ LE 06.09.2022)

La phrase finale du procès-verbal doit être corrigée. Ce n'est pas Martin Reichlin qui a remercié Margrit Grünwald pour sa collaboration, mais Heinz Gilomen.

Décision: le procès-verbal corrigé par la modification évoquée est adopté.

5 GT « SANTÉ » : PAPIER DE POSITION « NOUS PRENONS PARTI POUR DES SOINS ET DU SOUTIEN DE QUALITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES » (D, B) (ANNEXES 2, ET 7)

5.1 Présentation de Ruth Schmid, présidente du GT « Santé »

Ruth Schmid présente le document. Il n'est pas encore terminé, mais elle en est fière, car tous les membres du GT y ont activement participé. Le document a été mis en ligne sur le site interne de l'AD, également dans sa version traduite.

Il est essentiel que la « prise en charge » ne soit pas assimilée aux « soins » uniquement : il n'y a pas de prise en charge sans soins - mais il n'y a pas non plus de soins sans soutien. Le document montre la valeur d'une bonne prise en charge. Il montre également les conséquences d'une mauvaise prise en charge et décrit la situation actuelle. Cependant, beaucoup de choses changent en ce moment, un article de presse est publié chaque semaine sur ce sujet. Comme il y a beaucoup de choses qui se passent dans les cantons, le GT a décidé de ne pas inclure les exemples dans le document, car il serait toujours obsolète. C'est pourquoi ils préfèrent renvoyer aux sites web cantonaux.

Les soins et le soutien sont toujours une question d'argent. Les personnes qui ne peuvent pas être prises en charge à domicile ont besoin d'un lieu de soins très coûteux. C'est pourquoi une loi sur le financement des services de soins et de soutien est nécessaire au niveau fédéral.

Sur ce sujet, la langue est extrêmement importante, il s'agit de nuances subtiles, les termes ne doivent pas être discriminatoires. De plus, la traduction en français n'est pas simple. Il est donc très précieux que Marie-France Anex participe au GT pour la Suisse romande. Le Tessin devrait également être intégré.

Ruth remercie les délégué-e-s pour les avis reçus en retour ; ils seront traités au sein du GT.

L'assemblée plénière remercie par des applaudissements nourris tous les membres du GT pour leur formidable travail.

5.2 Remarque du PS60+ Genève, Marie-France Anex / Françoise Schenk-Gottret

Christine précise qu'une révision rédactionnelle du document est nécessaire. La traduction française doit également être revue.

Dominique Hausser confirme que les termes allemands « Betreuung » et « Begleitung » sont très difficiles à traduire en français. Dans les milieux scientifiques, après une longue discussion, une solution fut trouvée que le PS60+ peut reprendre.

5.3 Remarque du PS60+ Bâle, Rita Müller

Les réactions de Rita concernent également des questions rédactionnelles qui doivent être prises en compte pour une version finale.

Christine promet une révision de la version finale du document sur le plan rédactionnel. Il en va de même pour la version française, qui sera adaptée par André Liechti et Dominique Hausser.

La notion de « soutien » doit être clarifiée au début du texte. Tout ce qui n'est pas des prestations de soins, qui sont remboursées financièrement par la LAMal (loi sur l'assurance maladie), concerne le « soutien ». Les prestations de soutien ne sont pas réglées par la loi et ne sont pas indemnisées financièrement.

Les avis et réactions concernant le document émanant de l'assemblée plénière sont tous positifs. Il est constaté qu'il s'agit du premier document qui couvre le thème des soins et du soutien dans toute son ampleur. Plusieurs délégué-e-s soulignent les problèmes de délimitation et le fait qu'il est également considéré comme un domaine d'activité par différents acteurs. D'autre part, l'ensemble des activités des soins est actuellement mis au pied du mur par la pénurie du personnel. Notre déléguée du groupe des Chambres fédérales, Laurence Fellmann-Rielle, serait une personne de contact appropriée. Il faut une réglementation nationale pour que les conditions soient les mêmes partout, indépendamment du lieu de résidence. Car certains cantons ne font que freiner. En outre, il faudrait davantage tenir compte de la situation du logement. Les personnes qui n'ont pas les moyens de se payer une prise en charge doivent quitter leur logement et aller en institution.

Ce thème concerne trois cercles de personnes : celles qui doivent être soignées et soutenues (1), celles qui fournissent des prestations professionnelles indemnisées (2) et les proches, amis et voisins qui fournissent un soutien gratuit (3). Il ne s'agit donc pas seulement des personnes âgées, mais de tout le monde !

PAUSE AVEC COLLATION

Les différents chapitres du document sont passés en revue. En introduction, il faut des définitions claires des termes. Le chapitre « Mesures politiques à prendre » doit être plus clair, par exemple sur les plans national - cantonal - local. La prise en charge doit faire partie du service public.

Les prestations de prévention individuelle et celles des proches devraient également être explicitement soulignées dans le terme « prestataire de soins et de soutien ». Il doit être possible d'être également soutenu sans l'aide des proches, par exemple par des amis ou des voisins.

La liste des organisations concernées et toutes les références bibliographiques doivent figurer à la fin du document.

5.4 Suite de la procédure

Le document sera finalisé et remanié sur la base des remarques reçues. La revendication centrale du document est la création d'une loi fédérale pour la réglementation financière des soins et du soutien. De plus, il doit devenir un thème de la campagne électorale (pouvoir d'achat). Dominique et André se chargent de la traduction adéquate. Le document sera ensuite transmis à la Commission thématique « Politique sociale et de la santé ».

Décision : le document est adopté à l'unanimité comme papier de position.

6 INFORMATIONS (TOUS LES RAPPORTS SUR LA PAGE WEB INTERNE) (I)

6.1 du secrétariat du PS60+

Sur la page web interne.

6.2 du Conseil de parti du PSS

Sur la page web interne.

6.3 du Congrès du PSS

Sur la page web interne.

6.4 de l'ESO – PES

Hier soir, Marianne de Mestral a encore envoyé un bref rapport. Il sera mis en ligne sur la page web. Un groupe de travail sur le logement au niveau européen doit être mis en place.

6.5 des groupes cantonaux et des groupes de travail (GT)

Sur la page web interne. Le rapport de Genève reçu tardivement sera également mis en ligne.

INTERMÈDE : DÉMISSION DE MARGRIT GRÜNWARD

Entre-temps, Margrit Grünwald est arrivée et Christine lui fait ses adieux. Margrit est une femme de la première heure du PS60+. Dans les anciennes structures, elle était membre du Comité directeur. En tant que coprésidente du PS60+ Lucerne, elle a organisé de nombreuses manifestations et activités. À peine Christine élue présidente, elles ont eu un contact téléphonique au sujet de l'organisation de l'AD. Christine lui avait demandé si elle voulait faire partie du CD, car elle aurait enrichi le travail du CD. Malheureusement, Margrit a refusé. Margrit a toujours tenu à promouvoir l'échange personnel entre les délégué-e-s. C'est pourquoi une AD spéciale a eu lieu en novembre 2021 dans cette salle consacrée à l'échange d'expériences des groupes cantonaux du PS60+. Elle s'est déroulée de manière extrêmement positive. Un cadeau lui est remis sous les applaudissements nourris.

Margrit remercie chaleureusement, également pour les ressources qu'elle a pu puiser au niveau suisse pour la mise en place du PS60+ Lucerne. Elle souhaite à toutes et à tous de vivre de bonnes expériences et de faire un travail concret, orienté vers la base, afin que nous puissions en transmettre le fruit à nos électrices et électeurs dans les cantons.

7 CONFÉRENCE DES MEMBRES DU 03.06.2023 (B) (ANNEXE 3)

7.1 Convocation de la CM au samedi 03.06.2023

Les diapositives de présentation de l'AD sont disponibles sous [ce lien](#). Le CD propose que le programme politique puisse être conçu et décidé par le CD.

7.2 Élection de la Présidence

Après 3 ans de présidence, Christine Goll se retirera. La fenêtre pour les candidatures à la Présidence du PS60+ est ouverte. L'annonce de la mise au concours de la Présidence a également été publiée dans la dernière « Newsletter ». Aucune candidature n'a été reçue jusqu'à ce jour.

Selon le Règlement, la Présidence peut être formée d'une coprésidence ou d'un(e) président(e) avec un(e) vice-président(e). Dans tous les cas, il faut trouver des personnes qui se présentent ou deux personnes qui se présentent ensemble pour une co-présidence. Selon le Règlement, il doit s'agir si possible d'une personne de Suisse alémanique et d'une personne de Suisse latine, et si possible d'un homme et d'une femme.

7.3 Élection de renouvellement pour 8 membres librement élus à l'AD

À l'exception de Rolf Zimmermann, tous les délégué-e-s librement élu-e-s actuels se représentent. Mais en principe, tout membre du PS60+ peut se porter candidat.

>>> Toutes les personnes, y compris celles qui se présentent à nouveau, doivent soumettre leur candidature. Forme : une page A4 au maximum sous forme de lettre de motivation avec CV à sonja.rueegg@spschweiz.ch jusqu'au 4 mai 2023, 12 h 00 au plus tard.

7.4 Délégation de compétences au CD pour l'ordre du jour et le programme

Décision : la délégation de compétences est acceptée

8 PRÉPARATION DU CONGRÈS DU 25.02.2023 (I, D, B) (ANNEXE 4 ET 8)

8.1 Séance extraordinaire du Conseil de parti du 20 janvier 2023 pour la préparation du Congrès du parti

Le document sur le thème « Renforcer le pouvoir d'achat » ne sera envoyé que lors du 2^e envoi. Selon le secrétariat général, le PS60+ doit discuter des points suivants : quels sont les plus grands leviers politiques ? Comment pouvons-nous avoir le plus d'impact pour renforcer le pouvoir d'achat ?

En dehors de la proposition du GT « Politique sociale », les idées suivantes émanent de l'assemblée : soutien financier des prestations de soutien, allègement des primes d'assurance maladie, lutte contre les hausses de loyer par la mise en place d'un contrôle des loyers, rentes AVS garantissant le minimum vital et l'introduction du « chèque fédéral » : Soutenir immédiatement la majorité de la population touchée par l'augmentation des coûts des biens de première nécessité que sont en particulier l'alimentation, les prestations de soins et le logement.

8.2 Proposition du GT « Politique sociale » à l'AD du PS60+ : Proposition du PS60+ au Congrès du parti pour le lancement d'une initiative fédérale sur le salaire minimum

Hansjürg et Heinz expliquent la proposition et répondent aux questions et objections des délégués :

La revendication du salaire minimum et les chiffres viennent de l'USS. Son président dit en toute occasion qu'un salaire minimum inférieur à 4 500 francs est scandaleux, qu'il ne permet pas de vivre et que c'est une honte. L'AG a tout simplement repris cette idée, car le thème principal de notre campagne électorale est « renforcer le pouvoir d'achat ». L'instrument principal pour cela, ce sont des salaires décentés. Malheureusement, il n'y a pas d'autre moyen qu'une initiative populaire, même si la mise en œuvre prend beaucoup de temps. Une initiative parlementaire sera purement et simplement rejetée. Mais une initiative populaire peut déjà être un moyen de pression, même si elle est finalement rejetée.

Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, ces salaires minimaux sont déjà en vigueur, mais le Parlement national vient de les attaquer.

Christine s'est entretenue avec le secrétariat de l'USS. L'USS est favorable à la revendication. Mais elle ne mise pas sur une initiative nationale, puisqu'une telle initiative avait échoué dans les urnes en 2014, mais sur des négociations de la Convention collective de travail et des interventions cantonales, là où il s'agit du personnel du service public.

Le remplacement du mot « Lehrabschluss » (fin d'apprentissage) par « Berufsabschluss » (fin de formation professionnelle) est proposé.

Le printemps 2023 est certes très proche, mais il est important d'avoir un instrument de campagne et que le Congrès du parti en discute. La direction du parti peut toujours demander une échéance ultérieure. Les chiffres des salaires minimums sont obtenus par une définition de l'UE et de l'OCDE : 2/3 du salaire médian d'un pays donne le salaire minimum. L'USS utilise les mêmes chiffres.

Décision : la proposition du GT est approuvée avec quelques voix contre et quelques abstentions.

9 AD DU PS60+ DU 19.06.2023 : ÉLECTIONS DE RENOUVELLEMENT (I)

9.1 Membres librement élus du CD

Selon le Règlement, 3 à 5 personnes au maximum peuvent faire partie du CD en tant que membres librement élus. Marie-France Anex et André Liechti se retirent, Heinz Gilomen et Dominique Hausser se présentent une nouvelle fois. Là aussi, il faut de nouveaux candidat-e-s !

Les présidences des GT doivent être réélues. Conformément au Règlement, elles sont également représentées par une personne au CD. Ruth Schmid est prête à reprendre la présidence du GT « Santé ». Le GT « Politique sociale » est coprésidé par Inge Schädler et Hansjürg Rohner. Ils se représentent également, avec Hansjürg au CD. Les délégué-e-s doivent définir les mandats des GT et élire les présidences des GT.

9.2 Conseil de parti du PSS : confirmer la présidence – selon les élections à la CM

La confirmation dépend de la nouvelle présidence.

9.3 Délégué-e-s au Congrès du parti : élections de renouvellement pour 12 sièges

Des élections disputées peuvent à nouveau avoir lieu, car chaque délégué-e peut présenter sa candidature. Inge Schädler démissionnera en juin en tant que déléguée du canton de Zurich et ne sera donc plus déléguée au Congrès du parti. Comme Rolf Zimmermann se retire en tant que délégué librement élu, il ne sera plus délégué au Congrès du parti. Les délégué-e-s qui souhaitent poursuivre leur mandat doivent à nouveau présenter leur candidature.

9.4 Délégué-e-s remplaçant-e-s au Congrès : élections de renouvellement pour 4 à 5 sièges

Les délégué-e-s suppléant-e-s seront également élu-e-s et leur ordre sera défini.

>>> Toutes les personnes, y compris celles qui se présentent à nouveau, doivent soumettre leur candidature. Forme : une page A4 au maximum sous forme de lettre de motivation avec CV à sonia.rueegg@spschweiz.ch jusqu'au 6 juin 2023, 12h00 au plus tard.

Tous les noms et la procédure sont disponibles sur les diapositives de présentation de l'AD sous [ce lien](#).

10 ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX MEMBRES DANS LES GROUPES CANTONAUX DU PS60+ (ANNEXE 5)

10.1 Statistique des nouveaux membres par canton

Les diapositives de présentation de l'AD sont disponibles sous [ce lien](#). Le nombre de membres au 31.12.2022 s'élève à 2'646, ce qui signifie que nous avons gagné 454 nouveaux membres en 2022, soit plus de 20% ! Cela s'explique par le fait que, depuis le début de l'année 2022, notre « Newsletter » est envoyée à tous les membres du parti âgés de plus de 60 ans. Dans chaque « Newsletter », les membres sont invités à adhérer au PS60+. Le nombre va encore baisser un peu, car les partis cantonaux mettent à jour leurs listes de membres en début d'année. Les chiffres de la présentation sont

ceux de la date de référence du 15 novembre, mais il s'agit avant tout de tendance. Tous les groupes cantonaux ont augmenté en 2022. Avec 33%, les plus de 60 ans constituent le plus grand groupe d'âge des membres du parti. Il est donc également dans l'intérêt du parti de prendre soin de ses membres âgés.

10.2 Réglementation au niveau suisse des membres du PS60+ admis automatiquement

Dans les groupes cantonaux avec adhésion « automatique » des membres âgés de plus de 60 ans, le pourcentage serait théoriquement beaucoup plus élevé. Mais au niveau suisse, il faut une déclaration de volonté explicite pour que Sonja puisse enregistrer quelqu'un auprès du PS60+ Suisse. Elle suggère aux groupes cantonaux concernés d'attirer l'attention sur ce fait et d'inviter les membres à adhérer via le site Internet (sur la page d'accueil www.ps60plus.ch et choisir en haut à droite le point de menu « Adhérer »). Les membres âgés de plus de 60 ans peuvent également être incités à adhérer au PS60+ lors des actions téléphoniques du parti.

10.3 Comment les nouveaux membres deviennent des membres actifs du PS60+ ?

Afin que les nombreux nouveaux membres deviennent actifs au sein du PS60+, Sonja propose que les groupes cantonaux désignent quelqu'un de leur cercle (par ex. le comité, s'il en existe un) comme « responsable des nouveaux membres ». Comme dans le cadre du parti, ils peuvent également s'occuper des nouveaux membres de manière particulière (téléphoner, « aller chercher » les nouveaux membres à l'occasion d'une manifestation, s'enquérir de leurs intérêts et les informer des possibilités de participation, p. ex. à un groupe de travail). Vous trouverez des suggestions dans le manuel à l'attention des sections du parti, sous « Membres », cahier 3 pour les sections. Il est distribué en séance plénière. D'autres exemplaires peuvent être obtenus par courriel auprès de info@pssuisse.ch.

11 DEMANDES DES DÉLÉGUÉ-E-S (ANNEXE 9)

11.1 Proposition du GT « Politique sociale » : rentes transitoires cantonales pour les femmes

Hansjürg explique la proposition. Il s'agit d'inciter les groupes cantonaux du PS60+ à faire pression pour que cette revendication soit appliquée dans leur canton. Le canton de Vaud sert d'exemple.

Décision : la proposition est adoptée. Les groupes cantonaux du PS60+ sont donc invités à susciter des interventions à ce sujet dans leur parti cantonal.

12 GUIDE TESTAMENTAIRE (I, D)

Invitée : Regula Schweizer, planification successorale, collaboratrice du PSS.

Regula travaille depuis un peu plus de deux ans dans la collecte de fonds et s'occupe des donateurs permanents et du groupe 2023. Auparavant, elle a longtemps travaillé pour Pro Senectute. Elle présente le guide testamentaire avec une présentation. Les diapositives de présentation de l'AD sont disponibles sous [ce lien](#). Le guide existe en dt/fr/it. Le « mandat de représentant thérapeutique » et les « directives anticipées du patient » y sont également expliqués. Le guide peut être commandé auprès de : PS Suisse, Theaterplatz 4, Berne, regula.schweizer@spschweiz.ch, téléphone : 031 329 69 87.

13 DIVERS

La « Vue d'ensemble des groupes cantonaux du PS60+ » est également mise en ligne sur le [site interne de l'AD](#). Tous les délégués cantonaux sont priés de contrôler ce document et de donner une réponse à sonja.rueegg@spschweiz.ch d'ici fin mars, avec des corrections ou en indiquant que « tout est en ordre ».

Sonja aimerait clarifier un point concernant les décomptes de frais des groupes de travail, car il y a eu confusion l'année dernière : les GT sont traités de la même manière que les assemblées des délégué-e-s. Pour la participation à des réunions physiques, le billet CFF demi-tarif peut être facturé. Ces frais sont payés en fin d'année. Les rencontres avec des experts ou la participation à des manifestations, par exemple, ne peuvent pas être facturées comme frais. En outre, elle souhaite recevoir les procès-verbaux des réunions du GT à des fins de documentation et d'archivage historique.

Fin de l'AD : 15 h 06

Berne, le 12.01.2023 / srü/ali

Annexe :

Liste de présence

Präsenzliste Delegiertenversammlung der SP60+ vom 10.01.2023

Funktion / fonction	delegiert von / délégué par	Vorname / prénom	Nachname / Nom	Kanton / Canton	DV / AD 10.01.23	A: anwesend / présent-e E: entschuldigt / excusé-e ?: abwesend/absent-e
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Luzern	Bruno	Achermann	LU	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ genevois	Marie- France	Anex-Leckie	GE	A	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Reto	Barblan	VD	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zürich	Ursula	Blaser-Bysäth	ZH	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Thurgau	Alfred	Bloch	TG	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Basel- Stadt	Bernd	Borath	BS	A	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Marcel	Burlet	ZH	A	
Vize-Präsident SP60+ / vice-président PS60+	SP 60+ Schweiz	Mario	Carera	BE	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ neuchâtelois	Patrice	de Montmollin	NE	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Appenzell AR	Martin	Engler	AR	A	
delegiert Bundeshausfraktion / délégué-e du Groupe parlementaire fédéral	Sozialdemokratische Fraktion der Bundesversammlung	Laurence	Fehlmann Rielle	GE	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ fribourgeois	Jean-Michel	Gendre	FR	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ fribourgeois	Heinz	Gilomen	FR	A	
Präsidentin SP 60+ / présidente du PS60+	SP 60+ Schweiz	Christine	Goll	ZH	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Baselland	Daniel	Gorba	BL	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Graubünden	Heini	Hagmann	GR	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ jurassien	Dominique	Hausser	JU	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Bern	Sabine	Högger-Maire	BE	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ du Valais romand	Ursula	Imhof	VS	E	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Francine	Jeanprêtre	VD	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton St. Gallen	Eva B.	Keller	SG	E	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Dorothee	Kipfer	LU	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ Ticinese	Carlo	Lepori	TI	A	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Susanne	Leutenegger Oberholzer	BL	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ vaudois	André	Liechti	VD	A	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Katharina	Macina	BL	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ Ticinese	Tamara	Magrini	TI	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Thurgau	Idda	Maier-Widmer	TG	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Basel- Stadt	Rita	Müller	BS	A	

Präsenzliste Delegiertenversammlung der SP60+ vom 10.01.2023

Funktion / fonction	delegiert von / délégué par	Vorname / prénom	Nachname / Nom	Kanton / Canton	DV / AD 10.01.23	A: anwesend / présent-e E: entschuldigt / excusé-e ?: abwesend/absent-e
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zug	Jean-Pierre	Prodolliet	ZG	E	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Martin	Reichlin	LU	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ neuchâtelois	Anne Dominique	Reinhard	NE	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ jurassien	Chantal	Rennwald	JU	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Aargau	Hansjürg	Rohner	AG	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ vaudois	Laurée	Salamin Michel	VD	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zürich	Inge	Schädler	ZH	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ genevois	Françoise	Schenk-Gottret	GE	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Solothurn	Max	Schmid	SO	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Graubünden	Rita	Schmid	GR	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Aargau	Ruth	Schmid	AG	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zug	Eusebius	Spescha	ZG	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton St. Gallen	Beat	Steiger	SG	A	
delegiert Bundeshausfraktion / délégué-e du Groupe parlementaire fédéral	Sozialdemokratische Fraktion der Bundesversammlung	Hans	Stöckli	BE	?	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Baselland	Maria	Van De Vlekkert	BL	A	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ du Valais romand	Sonia	Z'graggen	VS	E	
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Bern	Paul	Zaugg	BE	A	
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Rolf	Zimmermann	BE	A	
Gast an DV 10.01.2023		Margrit	Grünwald- Reinhard	LU	A	